

Calendrier de suivi en cas de traitement post-exposition (TPE) :

	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE
	J.0				
	Dès que possible	J.15	M.1	M.2	M.3
VIH	Sérologie			Sérologie	
VHB	Anticorps anti-HBS Antigène HBS Anticorps anti-HBC		PCR Chlamydia urines (Urétrite)		Anticorps anti-HBC si non vacciné
IST	TPHA et VDRL (Syphilis)			TPHA et VDRL (Syphilis)	
Grossesse	Béta-HCG				
Suivi du TPE	Bilan sanguin NFS plaquettes, créatinine, SGPT	Bilan sanguin	Bilan sanguin		

Nouvelles recommandations 2011

Calendrier de suivi en l'absence de décision de traitement :

	DATE	DATE	DATE	DATE
	J.0			
	Dès que possible	6 semaines		M.3
VIH	Sérologie	Sérologie		
Virus hépatite B	Anticorps anti-HBS Antigène HBS Anticorps anti-HBC			Anticorps anti-HBC si non vacciné
IST	TPHA et VDRL (syphilis)	PCR Chlamydia urines (Urétrite) TPHA et VDRL (Syphilis)		

Nouvelles recommandations 2011

ACCIDENT D'EXPOSITION SEXUELLE (A.E.S.)

.....

Livret d'information et de suivi

.....

Consultation de
Maladies Infectieuses

Hôpital Gabriel Montpied
58 rue Montalembert
63000 Clermont-Fd

04 73 75 49 31

Vous venez d'être en contact avec des sécrétions sexuelles possiblement contaminées par un agent infectieux. On appelle **accident d'exposition sexuelle** (AES) tout contact par **rapports non protégés ou avec rupture de préservatif** entre les muqueuses buccales, génitales ou rectales avec des sécrétions sexuelles ou du sang potentiellement contaminant.

Evaluer les risques avec un médecin

Parmi les agents infectieux transmissibles lors d'un AES, les virus **VIH et VHB, rarement le VHC, l'agent de syphilis et celui des urétrites** font l'objet d'un dépistage, et éventuellement d'un traitement :

Le risque de transmission est évalué par le médecin référent qui prend en compte :

- Les **circonstances** et les **modalités** précises de l'accident,
- Le **statut sérologique de votre partenaire**, d'où la nécessité de pouvoir disposer en urgence de ces informations (pour le VIH, test de diagnostic avec résultat en moins de deux heures).

Réduire les risques de contamination

Après l'accident, un médecin a évalué le « risque » lié à la transmission du **VIH**, il vous a proposé, ou non, d'instaurer un **traitement prophylactique post-exposition** (TPE) dont le bien fondé en urgence (par exemple la nuit ou le WE), pourra être réévalué les jours suivants par *un médecin référent* qui décidera de sa poursuite ou de son arrêt. **Avec ou sans traitement, une surveillance de votre sérologie est réalisée.**

Le risque de transmission de **l'hépatite B (VHB)** est nul si votre taux d'anticorps (Ac) anti-HBs vous protège (Ac > à 10mUI/mL). Dans le cas contraire, une vaccination ou une revaccination pourra vous être dans les 72h suivant l'accident.

En 2010, le risque de transmission de **l'agent de la syphilis et de celui des urétrites**, qui sont des infections sexuellement transmissibles (IST) nécessite que l'on vous propose la recherche de ces agents au cours de votre suivi.

Chez les femmes, le risque de grossesse doit être évalué.

Le traitement post exposition (TPE) pour le VIH :

Si nécessaire, le traitement doit être instauré rapidement, au mieux dans les 2 à 4 heures suivant l'exposition (au plus tard dans les 48h), pour une durée de **28 jours**.

Par analogie avec les résultats obtenus chez les patients VIH+ traités, il s'agit d'un traitement associant plusieurs médicaments. Ce traitement n'est pas efficace à 100%: il diminuerait de 80% le risque de transmission du virus.

Pour une efficacité optimale, bien respecter les prescriptions : éviter les oublis, respecter les horaires des prises et les doses de médicaments.

Cette surveillance peut être écourtée, adaptée au risque et réévaluée au cours de votre accident.

Si vous vous rendez compte d'un oubli :

- moins de 2 heures après la prise : prenez le médicament oublié
- plus de 2 heures après, attendez la prochaine prise et ne prenez pas de double dose.

Si vous vomissez :

- moins de 30 minutes après la prise du TPE, reprenez une prise.
- plus de 30 minutes après la prise, ne le reprenez pas, et prenez la dose normale à la prise suivante.

Attention aux interactions entre les médicaments : il faut impérativement signaler au médecin les traitements que vous prenez habituellement ou occasionnellement (ex. : médicaments pour dormir, pour le cœur, la prise de pilule contraceptive...).

Les effets indésirables des médicaments :

Des effets secondaires sont possibles, principalement : douleurs musculaires, maux de tête, fatigue, courbatures, nausées ou diarrhées en début de traitement, qui en général disparaissent au bout de quelques jours. Le médecin pourra vous proposer un traitement complémentaire pour vous soulager.

Si les symptômes persistent malgré le traitement complémentaire, il faut recontacter le médecin. Des effets secondaires du traitement peuvent n'être décelables que biologiquement, c'est pourquoi il vous sera proposé systématiquement un contrôle de votre bilan hépatique, rénal et de la numération globulaire lors d'une prise de sang, indispensable.

La surveillance

Surveiller un éventuel traitement ET surveiller une éventuelle contamination (qu'il y ait ou non un T.P.E.)

En cas de traitement :

- Vérifier la tolérance des médicaments, et suivre vos paramètres biologiques,
- Vérifier l'absence de contamination.

La **confidentialité** est assurée. La gratuité des soins n'est effective que pour les traitements.

Les dates et heures des RDV vous seront communiquées dès la première visite avec le médecin référent. Ce suivi est organisé soit par le médecin référent soit par votre médecin généraliste. Un accompagnement par un psychologue peut vous être proposé si vous le désirez.

Sans traitement :

La surveillance biologique est aussi nécessaire si vous avez été victime d'un A.E.S., et que le médecin n'a pas jugé nécessaire un traitement, et ce afin de vérifier l'absence d'apparition de maladie.

La prévention

▫ Pendant toute la durée de la surveillance médicale, (6 semaines et 4 mois selon les cas), protégez-vous et protégez votre partenaire sexuel (préservatif) et évitez les dons de sang. Il est également recommandé d'avoir une contraception efficace pendant toute la durée du traitement,

▫ Respectez scrupuleusement les dates des consultations

▫ Contactez votre médecin traitant ou le médecin référent en cas de réactions ou d'effets indésirables, et avant d'arrêter le traitement avant la durée prévue. Le médecin est aussi à votre disposition si vous avez des questions à poser.

Analyser l'A.E.S. et prévenir sa récurrence

Votre médecin référent, ou l'équipe qui vous a pris en charge sont à votre disposition pour discuter de l'accident et vous aider à mettre en place des mesures de prévention adaptées.